

d'appareils de télévision pour arriver au montant global suffisant, en plus des autres taxes existantes, pour financer l'activité de Radio-Canada. Ce n'était là qu'une opinion et c'est une des raisons pour lesquelles la commission Fowler siège en ce moment. Une des questions sur lesquelles la commission a été priée de se renseigner, dans ses attributions, a trait aux finances. Je ne doute pas que la commission formule certaines propositions lorsqu'elle présentera son rapport.

Je n'ai aucune idée de ce qu'elles seront, mais je puis affirmer que Radio-Canada n'a certes pas proposé à la commission qu'une taxe de \$15 soit prélevée sur chaque appareil de télévision.

M. Nesbitt: Une dernière question. Le ministre estime-t-il qu'une taxe de ce genre devrait frapper les téléviseurs?

L'hon. M. McCann: C'est là une des questions sur lesquelles le ministre ne fait pas part de ce qu'il pense.

M. Gillis: Monsieur le président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le député de Peace-River. Il a dit ce qu'il pensait de certaine émission de Radio-Canada. Dans sa réponse, le ministre a donné à entendre que, selon lui, Radio-Canada aurait commis une erreur en présentant cette émission. Il s'agit d'une question sur laquelle j'ai des idées bien arrêtées, car je connais l'histoire de Joe Hill. Alors que j'étais encore jeune garçon, je chantais cette chanson dans les salles de syndicat, un peu partout au pays. Joe Hill a été un des premiers martyrs américains de l'établissement du syndicalisme. J'ai lu le récit de son procès et je suis persuadé que Joe Hill n'était pas coupable du crime qu'on lui reprochait.

Le député de Peace-River a vu dans cette émission un morceau de bravoure de la propagande communiste, favorisée à dessein par Radio-Canada. Il y a toujours moyen de trouver ce qu'on veut trouver. Quand on cherche de la boue, on regarde en bas; mais, quand on cherche des étoiles, on regarde en haut. Voici comment j'interpréterais l'affaire. Tout d'abord, le parti communiste n'existait pas quand s'est produite l'affaire Joe Hill; mais les communistes ont le don de sauter sur ce qui peut avoir une certaine valeur de propagande.

A propos de cette émission, je dirai que, à l'époque de l'incident Joe Hill, il est bien possible que l'administration de la justice ait été défectueuse à certains égards. La liberté de parole n'existait pas et les organisations ouvrières étaient interdites. Voilà pourquoi Joe Hill a été l'un de ceux qui ont sacrifié leur vie pour cette liberté, pour conquérir le droit syndical et établir la démocratie dans l'industrie. Ce qu'il entrevoyait n'est plus

[L'hon. M. McCann.]

contraire à la loi aux États-Unis. Nulle part dans le monde civilisé il ne serait possible aujourd'hui, en s'appuyant sur les mêmes motifs, de commettre une erreur judiciaire comme celle qui s'est alors commise. Il suffit de comparer la situation d'alors avec les progrès accomplis à notre époque.

Les communistes sont très habiles à profiter de cette histoire et de cet incident qui, à un moment donné, ont donné lieu à des injustices dans un pays, à en faire étalage et à essayer de tromper le public en lui faisant croire que les choses se passent encore comme cela. On sait bien qu'il n'en est plus ainsi. Les communistes font toutes sortes de choses de ce genre. Par exemple, ils se sont emparé du chant du "Drapeau rouge". Ce n'était pas un chant russe. Il avait été composé par un Écossais de Glasgow. Quand les communistes s'en sont emparé, il y avait déjà longtemps qu'il servait de chant de ralliement aux syndicats européens. On peut en dire autant de "L'Internationale". Voilà un autre chant dont ils se sont emparé. Il a son origine dans la révolution française.

L'histoire de Joe Hill nous fournit un autre exemple du désir de Radio-Canada de dramatiser cette période et les origines du syndicalisme ouvrier. C'est ce qu'on a fait au bénéfice de la nation canadienne. La presse communiste a signalé l'émission, l'a accommodée à ses fins pour créer dans l'esprit de certains une impression conforme à l'interprétation que l'honorable représentant de Peace-River en a faite. Tous ceux qui sont au courant des faits voient là une autre manœuvre communiste. Les communistes s'approprient ce qui est actuellement populaire. Le chant de "Joe Hill" est encore chanté aux réunions du Congrès du travail. Je l'ai entendu plusieurs fois dans cette province-ci au cours des dernières années. Ce sera toujours un des principaux chants de ralliement du mouvement syndical en Amérique du Nord. Je considère l'initiative de Radio-Canada, qui a modernisé cette histoire en lui donnant la forme dramatique comme un geste à l'égard du mouvement ouvrier syndiqué de l'Amérique du Nord.

Tout est affaire d'opinion. Par exemple, je puis écouter pendant une heure ou deux la version dramatique d'événements qui se sont produits aux jours de Shakespeare, mais je ne les rattache pas la féodalité. Je puis entendre la persécution et la mort de Socrate. Je l'ai même écouté en frissonnant. Mais je ne l'ai pas interprété comme la tentative de faire adopter à notre population les coutumes, les conditions et les méthodes de justice de l'époque.

Si je m'exprime ainsi, c'est que, pour moi, l'histoire de Joe Hill, présentée sous la forme dramatique, est une vieille histoire, comme